



Le Maire de mon village me harcèle

Par Anla

Bonjour,

Je viens chercher des conseils par rapport à ma situation vis à vis du Maire de mon village.

J'habite ici depuis 4 ans, j'ai avec moi mon chien qui ne dérange personne, il n'est pas accueillant mais pas catégorisé non plus.

Tout a démarré en début d'année quand le Maire a décidé d'interdire par arrêté l'accès à certains espaces verts car c'est vrai que certains habitants ne respectent pas le fait de nettoyer les déchets de leurs chiens.

Les panneaux d'interdiction n'avaient pas encore été posés qu'il m'a aperçue avec mon chien, s'est arrêté à mon niveau et m'a directement agressée en me menaçant de me verbaliser la prochaine fois qu'il me voyait sur ce morceau d'herbe et que je devais partir rapidement.

J'étais assez surprise de sa manière de faire.

Un autre jour il y avait une fête à l'église donc il n'y avait de place nul part, mais il en restait sur le parking (les places de recharge électriques) avec ma voiture rechargeable je me gare dessus mais celles ci étaient hors d'usage. Le lendemain j'avais un mot signé "la mairie" m'exigeant de bouger mon véhicule car il n'était ni branché à la borne (en panne) ni rechargeable (il l'est), je m'exécute.

Plus tard je travaillais sur mon ordinateur et le maire viens exactement sous ma fenêtre faire des photos de son tracteur flambant neuf, le faisant tourner à plein moteur pendant 30 minutes

Ce matin même il m'a suivie dans sa voiture je rentrais chez moi avec mon chien il vérifie qu'il n'aille pas dans l'herbe je précise que je ne suis jamais allée dans ce carré d'herbe depuis que c'est interdit

Je commence à avoir peur, il m'a suivie pendant longtemps il se garait il me regardait, il se mettait derrière moi et roulait au pas. Je déménage à cause de son comportement et je n'ose plus sortir de chez moi

Je précise que je n'ai pas de jardin et que oui je suis obligée de passer par ces endroits pour rejoindre une aire ou les chiens sont acceptés.

Quels sont mes droits? Vu qu'il n'arrête pas de me dire que c'est un officier de police judiciaire

Merci à vous

Par spartacus777

Bonjour,

Nous compatissons à votre situation.

pour vous c'est du harcèlement et encore car juridiquement les conditions ne sont pas remplies mais pour lui, c'est juste l'exercice de ses prérogatives de Maire meme si c'est parfois abusif

Je ne peux que vous conseiller de contacter un avocat mais franchement, votre dossier n'est pas suffisamment probant pour aller en justice

Réfléchissez bien à deux si vous aller en justice un jour car meme si vous gagnez en justice (ce que je ne pense pas), il peut se venger avec l'urbanisme etc... pendant des années et on a connu des dossiers notamment en Corse ou les propriétaires ont dû vendre à cause du Maire qui voulait racheter la maison (en plus il connait tout le monde, police,

proc, notaire, préfet + certains réseaux spécifiques)

Sincèrement, faites le dos rond, si c'est juste le chien et les espace verts qu'il le dérange, faites le nécessaire et tout rentrera dans l'ordre mais ne partez pas dans un combat disproportionné

Par Anla

Merci pour votre réponse cela éclaire ma lanterne, je fais toujours le nécessaire pour le chien malheureusement les incivilités des autres habitants ont poussé à cette interdiction que je respecte, mais effectivement je n'ai plus que 3 semaines à subir le comportement de cette personne.

Simplement certaines fois je trouve qu'il abuse, je n'ai pas tout raconté mais parfois il vient même me pressioner quand je fais mes courses donc en dehors de ses fonctions et en dehors du village.

Bref c'est une histoire bien longue, j'aurais la paix à la fin du mois en partant c'est tout ce qui compte